



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 09 / 07 / 2026 à 22:32

Date de publication : mardi 25 mai 2021 à 01:28

Type : Constitution SAS

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

InSilva

Société par actions simplifiée au capital de  
440 000 euros

Siège social : 2 Place Pierre GOUJON, 01000  
BOURG EN BRESSE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP électronique des 21 et  
24/05/2021 à BOURG EN BRESSE, il a été  
constitué une société présentant les  
caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : InSilva

Siège : 2 Place Pierre GOUJON, 01000  
BOURG EN BRESSE

Durée : 99 ans à compter de son  
immatriculation au RCS

Capital : 440 000 euros

Objet : Activités de holding (détenion de  
titres et animation de ses filiales le cas  
échéant)

Exercice du droit de vote : Tout associé peut  
participer aux décisions collectives sur  
justification de son identité et de l'inscription  
en compte de ses actions au jour de la  
décision collective. Sous réserve des  
dispositions légales, chaque associé dispose  
d'autant de voix qu'il possède ou représente  
d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à  
l'exception des cessions aux associés, sont  
soumises à l'agrément de la collectivité des  
associés.

Président : Fabien MARECHAL, demeurant 42  
Rue Docteur Nodet 01000 BOURG EN  
BRESSE

La Société sera immatriculée au RCS de  
BOURG EN BRESSE.

POUR AVIS

Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/1a1f55cc-8fcb-809b-d3a9-a07ff34681ff>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex